

Horizon Europe Cluster 2 : Recherche et Innovation Culturelle

Ce programme se concentre sur la recherche et l'innovation, en particulier dans les domaines de la culture, de la créativité et des sociétés inclusives. Il cible principalement les établissements de recherche, universités, collectivités et institutions culturelles. Les axes prioritaires incluent :

- Préservation et valorisation du patrimoine culturel européen
- Soutien à l'innovation et à la compétitivité des industries culturelles et créatives
- Production de nouvelles connaissances et développement de solutions innovantes
- Recherches fondamentales et appliquées, incluant l'intelligence artificielle (IA)
- Renforcement des bases scientifiques et technologiques de l'UE

Les projets doivent impliquer des consortiums pluridisciplinaires et intersectoriels, incluant acteurs publics et privés, industries créatives, associations, et entreprises technologiques.

Exemples de projets :



Odeuropa : Ce projet explore l'histoire des odeurs en Europe et leur impact culturel. Il utilise des technologies numériques pour reconstituer des expériences olfactives historiques.

[Consulter le site internet](#)



GreenArt : Ce projet développe des solutions durables pour la conservation et la restauration du patrimoine culturel, en lien avec le Pacte vert pour l'Europe.

[Consulter le site internet](#)

Conseils pour les Porteurs de Projets avant de solliciter l'AUTB :

- **Se renseigner tôt sur les appels à projets et leurs critères spécifiques.**
- **Travailler en réseau européen : la formation de partenariats est indispensable.**
- **Utiliser les points de contact nationaux.**
- **Penser à la complémentarité entre différents programmes : un projet peut évoluer à travers plusieurs dispositifs.**



Contact : Mehmet Birsen - Chargé d'études Fonds & programmes européens
Tel : 03 84 46 51 67 Courriel : mbirsen@autb.fr

Europe Créative : Renforcer la diversité culturelle et répondre aux défis des secteurs culturels, audiovisuels et créatifs par l'expérimentation et la coopération transnationale

Europe Créative se divise en 3 volets principaux :

- Volet Culture : Soutien à la coopération transnationale, à la mobilité des artistes et à la valorisation du patrimoine culturel
- Volet Média : Aide à la production et à la distribution dans le secteur audiovisuel (films, séries, jeux vidéo, etc.).
- Volet Transsectoriel : Encouragement des expérimentations à l'intersection des disciplines (ex. : culture & technologie).

Les priorités incluent la diversité culturelle, la compétitivité des secteurs créatifs et audiovisuels, ainsi que la circulation des œuvres et la rencontre de nouveaux publics. Des initiatives phares comme Culture Moves Europe et des plateformes de soutien à l'émergence ont été présentées.

Exemples de projets :



Escena Erasmus : Un projet théâtral européen impliquant des étudiants Erasmus et des acteurs locaux pour explorer des thèmes liés à l'identité et à la culture européenne

[Consulter le site internet](#)

Conseils pour les Porteurs de Projets avant de solliciter l'AUTB :

- Se renseigner tôt sur les appels à projets et leurs critères spécifiques.
- Travailler en réseau européen : la formation de partenariats est indispensable.
- Utiliser les points de contact nationaux.
- Penser à la complémentarité entre différents programmes : un projet peut évoluer à travers plusieurs dispositifs.



Contact : Mehmet Birsen - Chargé d'études Fonds & programmes européens
Tel : 03 84 46 51 67 Courriel : mbirsen@autb.fr

Erasmus+ : Favoriser la mobilité et la coopération en éducation, formation, jeunesse et sport

Bien que principalement axé sur l'éducation, Erasmus+ soutient également des projets culturels, éducatifs et de formation par le biais de la mobilité et de la coopération européenne. Ce programme permet de développer des compétences transversales, interculturelles et linguistiques, avec un focus sur :

Formation des professionnels et développement de nouveaux cursus

Mobilité individuelle et échanges de pratiques pédagogiques

Coopération entre organisations et réformes de politiques publiques

Exemple de projet :



Cultural Bridges : Ce projet vise à renforcer la compréhension interculturelle chez les jeunes en les formant à la compétence culturelle et en les encourageant à promouvoir la tolérance culturelle

[Consulter le site internet](#)

Conseils pour les Porteurs de Projets avant de solliciter l'AUTB :

- Se renseigner tôt sur les appels à projets et leurs critères spécifiques.
- Travailler en réseau européen : la formation de partenariats est indispensable.
- Utiliser les points de contact nationaux.
- Penser à la complémentarité entre différents programmes : un projet peut évoluer à travers plusieurs dispositifs.



Contact : Mehmet Birsen - Chargé d'études Fonds & programmes européens
Tel : 03 84 46 51 67 Courriel : mbirsen@autb.fr